

LA GENDARMERIE ROYALE

L'EXTRADITION DE DÉSERTEURS AMÉRICAINS —LE DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ENQUÊTE

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Ma question s'adresse au solliciteur général. Le gouvernement a-t-il terminé son enquête sur les plaintes portées contre la Gendarmerie royale du Canada à la suite de la prétendue remise aux autorités américaines de trois déserteurs américains? Si oui, le ministre peut-il faire connaître à la Chambre d'une façon générale les résultats de cette enquête?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Comme le député le sait, monsieur l'Orateur, les trois ministères directement en cause, le ministère du solliciteur général, celui de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et la division des douanes, ont nommé un commissaire en vertu de la loi sur les enquêtes. Le commissaire a présenté un rapport vendredi. J'espère consulter ceux de mes collègues qui ont participé à la nomination du responsable du rapport. Le rapport sera traduit et des copies seront mises à la disposition de la Chambre.

M. Nesbitt: Comme la question suscite un vif intérêt, le ministre nous dirait-il quand on compte déposer le rapport? Dans la deuxième partie de ma première question, je demandais au ministre s'il pourrait donner à la Chambre une idée du résultat de l'enquête?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, il me semblerait injuste de révéler le résultat de l'enquête avant de déposer le rapport à la Chambre. Le fait que chaque ministre n'a qu'une copie du rapport crée des difficultés. D'autres copies devront être faites et le rapport traduit avant qu'on puisse le déposer à la Chambre. J'espère que cela pourra se faire rapidement.

LES STUPÉFIANTS

LA COMMUNICATION DU RAPPORT PROVISOIRE DE LA COMMISSION LEDAIN AUX PARTIS DE L'OPPOSITION

M. Frank Howard (Skeena): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Ce qui me pousse, en partie, à la poser, c'est que vendredi matin dernier, le premier ministre s'est engagé à déposer le rapport provisoire de la Commission LeDain; il a en outre exprimé l'espoir que les partis de l'opposition seront en mesure de dire ce qu'ils pensent du rapport provisoire aussi rapidement que le gouverne-

[L'hon. M. Munro.]

ment. A la lumière de ces faits, le ministre serait-il prêt, avant qu'on dépose le rapport, à mettre, à titre confidentiel, le rapport provisoire à la disposition des partis de l'opposition afin de leur accorder le même délai pour l'étudier?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, en général on sait quelle attitude le gouvernement a adoptée à l'endroit de la Commission LeDain. Comme le premier ministre et moi-même l'avons déjà dit, la décision quant à savoir quand le document sera rendu public, si de fait il l'est, sera prise dès que possible par le Cabinet.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Trudeau a dit qu'il le serait. Vous commencez déjà à vous défilier.

L'hon. M. Munro: Je n'essaie pas de me défilier. Je signale qu'à l'heure qu'il est, le gouvernement n'a pas pris la décision de déposer le rapport. Je suppose que la question sera examinée cette semaine. C'est au cabinet à décider du moment opportun pour déposer le rapport. Je pense que le premier ministre a précisé qu'il serait probablement publié.

Une voix: Qu'il resterait public?

L'hon. M. Munro: Je pense que l'opposition souhaite vivement qu'il soit rendu public aussitôt que possible. Ce genre de décision n'a pas encore été prise officiellement.

M. Howard (Skeena): Une question supplémentaire. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sait-il que le premier ministre a dit vendredi: «Je peux cependant assurer la Chambre que le rapport sera déposé»?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Howard (Skeena): Nous n'ignorons rien de ce qu'a dit le ministre; une fois de plus, je demande au ministre s'il est prêt à mettre le rapport à la disposition des partis de l'opposition à titre confidentiel, afin que ces partis puissent l'examiner pendant le même laps de temps et faire connaître leur décision au moment où il sera déposé?

L'hon. M. Munro: Il est juste de dire que lorsque le premier ministre a fait cette déclaration, nous espérons que l'opposition prendrait position aussitôt que le gouvernement. D'après l'attitude de l'opposition je suppose que ce sera, en effet, très tôt.